ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

D.I.L.A
CN=DILA - SIGNATURE-03,OU=000-2 13000918600011,O=DILA-,C=FR
75015 Paris
2015-03-11 23:11:24

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01.40.58.75.00
Annonces.....01.40.58.77.56
Accueil commercial....01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Associations syndicales de propriétaires

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 565 - page 1244

34 - Hérault

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de l'Hérault.
WALLIS & FUTUNA ACADEMIE RUGBY.
Objet : soutenir le développement de la pratique du rugby sur les îles Wallis et Futuna ; former des joueurs de rugby dans les catégories d'âge de 14 à 18 ans ; former des éducateurs/entraîneurs/arbitres de rugby ; développer une politique éducative et de formation du sport à haut niveau ; préparer l'accompagnement et l'intégration des jeunes iliens en métropole via la pratique du rugby ; développer par la pratique sportive la dimension sportive, sociale et culturelle facteur d'éducation et d'insertion sociale ; collecter des fonds, afin de pouvoir faire fonctionner un centre de formation rugby de haut niveau à Wallis et Futuna, l'achat de matériels dédiés aux entraînements, le versement des salaires des techniciens utiles au bon fonctionnement de ce type d'établissement et toutes les dépenses destinées à la promotion de l'établissement.
Siège social : Stade Yves du Manoir, 500, avenue de Vanière, 34070 Montpellier.
Date de la déclaration : 15 janvier 2015.